

## Réunion régionale du FPD en Afrique

Conclusions et recommandations :

1. Les nouveaux objectifs mondiaux en matière de développement exigent de mettre l'accent sur le développement plutôt que sur l'aide et d'instaurer des mécanismes plus efficaces pour encourager un développement durable. Malheureusement, les instruments de coopération utilisés actuellement aux niveaux continental, régional et national ne sont pas conçus pour mettre en œuvre des solutions visant à résoudre les difficultés de l'Afrique et à répondre à ses besoins. Il y a en effet une forte nécessité de considérer l'Afrique comme un ensemble unique dans le nouveau cadre d'un monde régionalisé. De plus, les parties prenantes africaines peuvent-elles réellement soutenir la mise en place de nouveaux mécanismes susceptibles de mieux contribuer au développement réel? **Recommandation** : Les organisations de la société civile (OSC), les autorités locales (AL) et le secteur privé requièrent : la mise en place de nouveaux mécanismes reflétant une vision unie de l'Afrique ; leur plus grande représentation dans les forums régionaux organisés en Afrique et la participation accrue des gouvernements africains à l'élaboration de nouveaux plans de développement.
2. Les conférences à venir telles que : la conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) qui débouchera sur l'adoption du Nouvel Agenda Urbain (NAU) à Quito en Equateur; la COP22, Conférence pour des solutions à faibles émissions qui se tiendra à Marrakech au Maroc et la deuxième réunion de haut niveau du partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement qui se déroulera à Nairobi au Kenya, seront des rencontres déterminantes pour progresser dans la lutte contre les nombreux problèmes auxquels fait face le continent, tels que la pauvreté, le manque d'infrastructures et les difficultés de gestion et d'adaptation au changement climatique. Cependant, au lieu d'envisager de nouveaux engagements, les pays africains devraient se focaliser sur les engagements déjà pris et les traduire en actions. **Recommandation** : Renforcer les capacités des pays africains tout en garantissant que les fonds disponibles ciblent les problèmes de capacité ( incluant l'abus de la propriété foncière) ; sont en lien avec les plans nationaux et ; font de l'éradication de la pauvreté l'adaptation au changement climatique une priorité.
3. Les ODD s'avèrent être un mécanisme utile pour accroître la participation des différents acteurs, tels que les OSC, les AL et le secteur privé. Dans certaines parties du continent, l'Agenda 2063 encourage également la mise en place de plateformes multipartites et de coalitions. Malgré cela, l'environnement porteur pour les acteurs autres que les gouvernements nationaux et les administrations reste limité en pratique dans de nombreuses régions d'Afrique.  
**Recommandation** : Encourager et soutenir les gouvernements des pays africains à mettre en place un environnement porteur pour les actions et initiatives de tout acteur. Aider la formation de coalitions pour veiller à ce que tous les acteurs du développement aient un rôle complémentaire à jouer dans la réalisation des objectifs de développement grâce à leurs propres capacités et expérience.
4. Certains domaines, tels que la protection des droits de l'homme, la promotion du travail décent et la lutte contre le chômage et le sous-emploi (même pour les jeunes), la lutte contre l'exclusion sociale et économique, le soutien en faveur de l'égalité des sexes et la sécurité alimentaire,

nécessitent une attention particulière dans de nombreux pays africains pour garantir que le développement ne soit pas limité à un nombre restreint de personnes. **Recommandation :** Garantir des règles du jeu équitables conformes au principe selon lequel « personne ne doit être laissé de côté » et axer les programmes de développement sur des aspects clés pour atteindre cet objectif, en ciblant prioritairement les jeunes.

5. L'**Agenda 2030 et la Vision 2063 de l'Union africaine** sont en train de devenir des points de référence pour de nombreux pays du continent, se conformant ainsi à une feuille de route commune et encourageant une plus grande harmonisation entre les pays et les régions. Parallèlement, leurs principes et objectifs sont en adéquation avec de nombreux plans de développement nationaux existants. Néanmoins, il existe encore un décalage important entre les engagements politiques, la participation des acteurs de la société civile et la mise en œuvre effective. **Recommandation :** Mobiliser les parties prenantes pour veiller à ce que les gouvernements et les partenaires respectent leurs engagements et mettre en place des mécanismes institutionnels et juridiques, ainsi que des fonds et des programmes, pour faire de la mise en œuvre des ODD une réalité.
6. Malgré l'importance et la participation croissante des OSC, leur situation ne s'améliore guère dans différentes parties de l'Afrique, mettant ainsi en péril leur rôle essentiel qui consiste à contribuer au développement et à atteindre les personnes les plus marginalisées. **Recommandation :** Insister sur l'importance des OSC et encourager à la fois leur travail et leur participation active, en mettant notamment l'accent sur les ressources dont elles ont besoin, en particulier dans les pays et les régions où elles sont plus vulnérables.
7. La décentralisation n'est pas encore effective dans de nombreuses régions du continent et les AL doivent être davantage impliquées pour pouvoir échanger des idées et des moyens afin de fournir de meilleurs services aux citoyens. Cela s'avère particulièrement important dans le contexte de l'Agenda 2030 étant donné qu'il est largement admis qu'aucun objectif ne saurait être atteint sans la participation appropriée des gouvernements locaux. **Recommandation :** 1) Promouvoir une approche territoriale et inclusive des ODD, qui soit adaptée aux différents contextes et besoins, et intégrant un partenariat public-privé plus fort ; 2) encourager ainsi une utilisation plus efficace des ressources, des capacités et des investissements au niveaux infra-national.
8. L'Union européenne est un partenaire clé dans les efforts de développement. À l'heure actuelle, elle joue également un rôle de soutien important dans de nombreux domaines comme la consolidation de la démocratie et de l'État de droit et l'amélioration de l'utilisation des ressources naturelles. Par ailleurs, son engagement à soutenir les OSC et les AL n'a pas cessé de s'intensifier. **Recommandation :** Consolider le dialogue, afin de renforcer la participation de multiples parties prenantes aux programmes en faveur du développement concernant l'élaboration et l'évaluation des politiques. La consolidation du dialogue permettra également de soutenir la recherche et de renforcer les capacités de plaidoyer de tous les acteurs.
9. La mauvaise gouvernance, la corruption et les risques qui menacent la sécurité humaine demeurent des obstacles majeurs dans différentes parties du continent. Dans la situation des États fragiles, ces risques s'étendent au-delà des frontières nationales en entravant les transformations profondes dont les économies et sociétés africaines ont besoin et remettent en cause en permanence les perspectives encourageantes possibles pour le continent. **Recommandation :** Soutenir via des solutions réalistes et globales les efforts/instruments de développement plus efficaces pour réduire le risque d'accroissement de la fragilité dans les régions du continent.

10. Malgré les progrès récents en matière de démocratie et de transition pacifique dans de nombreux pays africains, il subsiste un manque d'intervention de la part des gouvernements en ce qui concerne les mouvements de population. Les mouvements migratoires sont de plus en plus le résultat de facteurs tels que l'insécurité croissante, la récession démocratique et la hausse des inégalités sociales observées dans différentes parties du continent. **Recommandation :** Intensifier le débat actuel et la coopération en matière de migration; s'interroger à la fois sur les causes et les conséquences de la migration pour le continent, en considérant le rôle clé des autorités locales dans la gestion des tendances migratoires et de leurs conséquences tout en impliquant les jeunes dans la prise de décision.